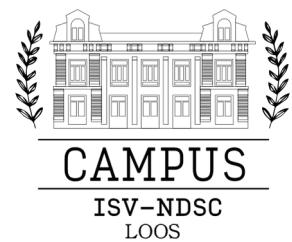


BTS
MÉTIERS DE LA COIFFURE
NIVEAU 5

FORMATION EN APPRENTISSAGE



arep-ufa@isv-ndsc.fr

RNCP37963 - BTS - Métiers de la coiffure - France Compétences (francecompetences.fr)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rnp/37963>

Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

Certificateur : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Date de l'enregistrement certification 03/04/2014

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/27



PRÉ REQUIS MODALITÉS DURÉE ET RYTHME MÉTIERS VISÉS

Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise, dès l'entrée en formation

Entretien individuel et vérification des prérequis

1 semaine en centre / 1 semaine en entreprise

OU

3 jours centre et le reste du temps en entreprise

Responsable de salon, de réseau, de points de vente, Conseiller expert, Conseiller-formateur, Technico-commercial (régional, national, international), Coiffeur, Représentant de marque...

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du BTS Métiers de la Coiffure est un technicien hautement qualifié dans le secteur de la coiffure. Il est en relation avec une clientèle de particuliers et de professionnels et ses activités s'inscrivent dans une démarche qualité.

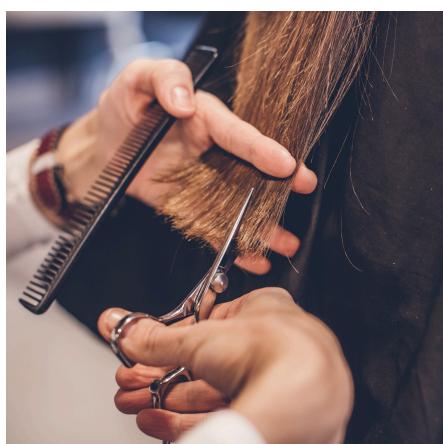
Ce technicien :

- Conçoit et met en oeuvre des techniques professionnelles;
- Assure une veille permanente (normes, réglementation...)
- Élabore des protocoles innovants en termes de prestations et de services.;
- Conseille et vend des produits, des services et des matériels ;
- Élabore le projet d'exploitation et/ou du business plan, en assure le suivi et son éventuelle adaptation ;
- Participe à la gestion de l'entreprise et à la mesure de ses performances ;
- Gère et encadre le personnel ;
- Participe au lancement de produits, de matériels et de services ;
- Développe la relation de services

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le titulaire du BTS Métiers de la Coiffure peut exercer son activité dans des structures variées :

- Salons ou entreprises de coiffure;
- Entreprises de fabrication et commercialisation de produits capillaires ;
- Entreprises de distribution de produits capillaire et de matériels.



ADMISSIONS

Titulaire d'un BP ou BAC PRO coiffure, la candidat doit être âgés de 16 à 29 ans révolus ou 15 ans après la 3e. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou à reprendre une entreprise.

L'accès à la formation se fait sur entretien individuel, après vérification des prérequis et de non contre-indication médicale. Pour les personnes en situation de handicap, la visite des locaux et l'évaluation des besoins spécifiques seront étudiés et décidés en commun accord. Une réponse d'intégration à la formation vous sera transmise dans un délai de 15 jours. L'entrée en formation se déroule sur la période de septembre, Délais: Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ». Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans les 3 mois premiers mois de la formation. Le responsable de l'UFA prendra contact avec l'employeur afin d'établir votre contrat.

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le titulaire du diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Métiers de la Mode- Vêtements possède un niveau de compétences générales et professionnelles lui permettant, soit de s'insérer professionnellement soit de poursuivre en Bachelor, chargé de Gestion Commercial, Licence pro, Ingénieur Textile etc.....

POUR EN SAVOIR +



PROGRAMME DU BTS MÉTIERS DE LA COIFFURE

Fonctions	Activités	Tâches
A : Expertise et conseils scientifiques et technologiques	<p>Conception et réalisation de techniques professionnelles</p> <p>Veille et innovation</p> <p>Élaboration, mise au point et analyse de protocoles</p> <p>Conseil et vente de produits, de services et de matériels</p>	<p>Réalisation de prestations de coloration ou de mise en forme associant la coupe et le coiffage innovation et développement de prestations de services (produits techniques), en vue d'une personnalisation.</p> <p>Établissement du diagnostic capillaire, élaboration de programme de soins capillaires, réalisation de démonstration, de techniques et d'utilisation d'appareil</p> <p>Conception réalisation et validation de protocole conforme au cahier des charges propositions d'évolution de protocole de formulation.</p> <p>Analyse des résultats, propositions d'adaptation</p> <p>Constitution de panels, communication et suivi</p> <p>Constitution de "dossier-produit"</p> <p>L'évaluation des attentes, des motivations, des besoins, des clients et proposition adapté de service présentation argumenter des produits matériels et services au client, vente et négociation commerciale avec les professionnels et partenaires.</p>
B. Gestion Management	<p>Elaboration, suivi et adaptation du projet d'exploitation et/ou du business plan</p> <p>Participation à la gestion de l'entreprise et à la mesure des performances</p> <p>Gestion et encadrement du personnel</p> <p>Participation au lancement de produits, matériels, services.</p>	<p>Définition d'objectifs de production ou de commercialisation, au regard des données économiques, des contraintes et opportunités du marché</p> <p>Choix du concept, détermination des conditions d'ouverture et de l'offre Participation à la définition du prévisionnel d'exploitation, des objectifs</p> <p>Veille concurrentielle</p> <p>Mise en place de la démarche qualité, prospection et fidélisation de clients.</p> <p>Analyse du projet en cours, mise en place d'action en fonction des opportunités et des contraintes.</p> <p>Maîtrise de la gestion des activités courant d'une entreprise, élaboration et analyse des tableaux de bord économique, productif social, interprétation des états financiers du salon, proposition de piste de progrès</p> <p>Recrutement, organisation et suivi du travail d'équipe, coordination, formation, animation, contrôle et motivation des collaborateurs, évaluation et accompagnement</p>
C : Définition et mise en oeuvre de la stratégie commerciale	<p>Participation au lancement de produit, matériel et services développement de la relation de service, gestion et développement de portefeuille</p>	<p>Appropriation de la politique et de la stratégie des marques commercialiser, conception et mise en œuvre d'action de communication commerciale, participation à la validation d'un cycle commercial, exploitation d'information sur l'offre de produits de matériel et de services en lien avec le marketing et la politique commerciale, informations et conseil aux clients aux partenaires professionnels, participation à l'élaboration du plan visant à la conquête au développement et à la fidélisation de la clientèle évaluation des actions conduites, analyse des résultats, rédaction de rapport de synthèse production de documents techniques professionnelles, prise en compte des résultats et adaptation de la stratégie</p>

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : MATHÉMATIQUES, SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIE, CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSIONS, ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE, ANGLAIS LV.

ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation s'organise en présentiel au cœur du centre de formation, encadrée par une équipe de formateurs, composée de professionnels métiers et d'enseignants. Une fiche pédagogique pour les personnes en situation de handicap permet une adaptation spécifique des enseignements. Le planning des cours est disponible sur l'intranet YPAREO.

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

En cours de formation :

Les modalités d'évaluation sont à chaque fin d'enseignement, puis deux examens blancs prévus et un examen final évalué par un jury d'enseignants et de professionnels pour obtenir un diplôme d'état de niveau 3. Absence de passerelle.

Depuis la session 2021, les candidats au BTS se voient offrir la possibilité de participer à une épreuve de rattrapage s'ils obtiennent au moins 10/20 de moyenne dans les matières professionnelles et une moyenne générale comprise entre 08 et 10/20. Pour les apprentis présentant un handicap, les modalités d'évaluation sont précisées sur la circulaire n°2015-127 du 3 août 2015 relative à l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire. Elle apporte des précisions sur la procédure à suivre et sur certaines aides techniques et humaines. Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

• TARIF DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de 7400 (*) euros/an, aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné, selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » (pour les apprentis en situation de handicap, une prise en charge complémentaire à hauteur de 3 000 euros est prise en compte).

Article L6211-1 « aucune charge pour l'apprenti et son représentant légal. », Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent... ».

(*) Hors coût de matériel indispensable à la formation : en fonction des besoins (500 euros de prise en charge).

CONTACT

UFA Saint Vincent de Paul - Notre Dame du Sacré Cœur

Établissements sous la tutelle des Filles de la Charité - sous contrat d'association avec l'État (accès aux bourses sur critères sociaux, aide à la restauration...)

6 rue du Maréchal Joffre - 59120 Loos
Tél : 03 20 07 04 32 / Mail : arep-ufa@isv-ndsc.fr / Site : www.isv-ndsc.fr



• DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures sur 24 mois. Soit 3 jours ou 1 semaine en centre de formation, le reste du temps en entreprise.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

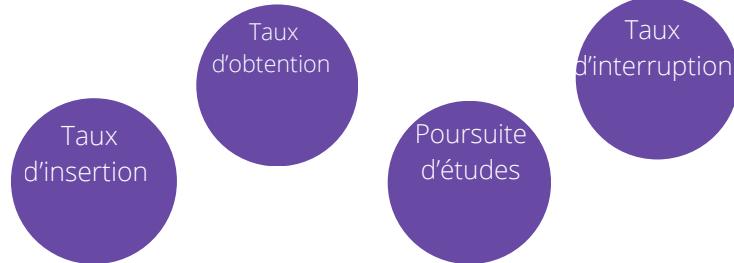
Pour que la formation puisse débuter, le nombre d'apprentis inscrits doit être compris entre 7 et 18 personnes.

• PLATEAU TECHNIQUE ET ACCESSIBILITÉ

Le site de l'UFA est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP - Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Référente handicap du CFA Jean Bosco : Maud LACASSAIGNE au 06 42 51 72 24 ou à maud.lacassaigne@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

L'ouverture de la formation en apprentissage en BTS Métiers de la coiffure , n'a pas de taux d'obtention des diplômes, d'interruption en cours de formation, de poursuites d'études et d'insertion professionnelle à communiquer. (ouverture 2024-2025)



VALEUR AJOUTÉE

POINT ÉCOUTE

C'est quoi ?

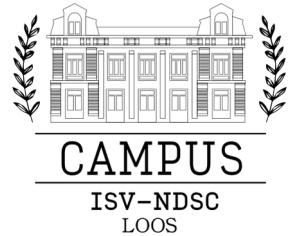


UN
RÉFÉRENT
HANDICAP

BTS

MÉTIERS DE LA MODE - VÊTEMENTS

FORMATION EN APPRENTISSAGE



arep-ufa@isv-ndsc.fr

RNCP36777 - BTS - Métiers de la mode - vêtement- France Compétences (francecompetences.fr)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rnp/36777>

Certificateur : Ministère de l'éducation Nationale et de la Jeunesse

Certificateur : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Date de l'enregistrement certification 28/02/2012

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/24



PRÉ REQUIS MODALITÉS DURÉE ET RYTHME MÉTIERS VISÉS

Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise, dès l'entrée en formation

Entretien individuel et vérification des prérequis

1 semaine en centre / 1 semaine en entreprise

OU

3 jours centre et le reste du temps en entreprise

Modéliste (conception et développement des modèles)
Chargé(e) d'industrialisation (définition des procédés et processus; élaboration du dossier de fabrication)

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Brevet de Technicien Supérieur « Métiers de la Mode - Vêtements » dégage les différentes étapes du cycle de vie d'un produit à dominante mode et positionne les activités des acteurs de la chaîne « conception – industrialisation – production » ainsi que les activités partagées.

Les nouvelles technologies, dans un espace industriel mondialisé, en bouleversant les modes de production, transforment les métiers et induisent des compétences d'un type nouveau. Nous ne sommes plus seulement sur une logique de délocalisation mais sur une logique d'approvisionnement, de "sourcing" et de cotraitance.

Les emplois sont plus qualifiés. Les évolutions et fluctuations des marchés conduisent les entreprises à être réactives et à disposer de moyens et d'organisation flexibles. Les nouvelles technologies sont largement intégrées chez les sous-traitants. Le niveau de sollicitation et d'exigence s'est accentué ;

les démarches de conception et d'industrialisation leur sont aujourd'hui de plus en plus confiées à l'exception des marques de luxe et de création qui ont des départements dédiés intégrés. Cela exige davantage de polyvalence pour les salariés, les conduisant à s'adapter constamment aux nouvelles situations de travail.

Les pratiques professionnelles actuelles tendent à réunir autour de la conception de produit, une équipe à caractère pluridisciplinaire.

Chaque spécialiste doit comprendre et intégrer les domaines représentés et développer des attitudes et des comportements ouverts. La plupart des entreprises s'engagent dans le respect de l'éthique et du développement durable, pour tout ou partie de leur production. Ces nouvelles contraintes doivent être connues des futurs techniciens et ils doivent pouvoir y répondre.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur Métiers de la Mode peut exercer dans les entreprises de Mode d'habillement, notamment au sein des bureaux recherche et développement des modèles.

En raison de tailles d'entreprises très hétérogènes, des formes d'organisation très diverses peuvent élargir le niveau d'autonomie, de responsabilité et de spécialisation des titulaires du brevet de technicien supérieur.

ADMISSIONS

Etre titulaire d'un Baccalauréat général, technologique ou professionnel. Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus ou 15 ans après la 3e. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou à reprendre une entreprise.

L'accès à la formation se fait sur entretien individuel, après vérification des prérequis et de non contre-indication médicale. Pour les personnes en situation de handicap, la visite des locaux et l'évaluation des besoins spécifiques seront étudiés et décidés en commun accord. Une réponse d'intégration à la formation vous sera transmise dans un délai de 15 jours. L'entrée en formation se déroule sur la période de septembre, Délais: Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ». Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans les 3 mois premiers mois de la formation. Le responsable de l'UFA prendra contact avec l'employeur afin d'établir votre contrat.

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le titulaire du diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Métiers de la Mode- Vêtements possède un niveau de compétences générales et professionnelles lui permettant, soit de s'insérer professionnellement soit de poursuivre en Bachelor, chargé de Gestion Commercial, Licence pro, Ingénieur Textile etc.....

POUR EN SAVOIR +



PROGRAMME DU BTS MÉTIERS DE LA MODE – VÊTEMENTS

BLOCS DE COMPÉTENCES	COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION
Élaborer et valider Économiquement le processus de production	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en évidence le rôle des politiques de sourcing et d'approvisionnement S'informer du cadre juridique de la protection industrielle S'informer du cadre juridique de la relation du travail Appréhender les données d'exploitation, d'investissement et de financement de l'entreprise Choisir les procédés et optimiser les processus de fabrication des produits Exploiter les banques de données de solutions technologiques informatisées Proposer et adapter les solutions technologiques au grade de qualité aux matériels, aux matériaux, aux coûts et aux lieux de production Définir les procédés de fabrication des solutions technologiques retenues Réaliser les essais techniques nécessaires à la mise au point du produit Valider les procédés Définir le processus de réalisation du produit Déterminer les coûts prévisionnels des composants du produit Exploiter les placements des patrons en vue de déterminer les consommations matières prévisionnelles du produit Estimer les temps de fabrication en utilisant les outils informatiques adaptés Définir les coûts : matières, fournitures, main d'œuvre directe de coupe et de fabrication Réaliser le dossier d'industrialisation Élaborer et rédiger les documents de mise en production Participer à la stratégie de maîtrise de la qualité des produits 	Ponctuelle écrite 6h
Veille technique et développement d'un produit	<ul style="list-style-type: none"> S'approprier les données économiques et managériales de l'entreprise Identifier et caractériser une entreprise et son environnement dans leurs aspects organisationnels juridiques et économique identifier les éléments clés de la politique mercatique Participer à la veille technologique relative, aux produits, aux procédés aux matériaux, aux techniques exploitables dans le champ d'intervention de l'entreprise S'informer en permanence des évolutions et des innovations techniques S'informer auprès des sourceurs de leurs possibilités de fabrication, matériels et spécialités des entreprises de sous/ co-traitance Argumenter au sein d'une équipe en vue de valider une étude Caractériser l'étude Apporter des solutions Soumettre des réponses Assurer les échanges d'informations internes et externes concernant les processus de production et les niveaux de qualité Rationaliser les échanges techniques en français et en anglais Transmettre les informations en français et en anglais Établir la traçabilité du produit prenant en compte l'éthique et le développement durable S'informer des normes et législation en cours Participer à l'analyse du cycle de vie du produit Participer à la réduction de l'empreinte écologique du produit Consigner les informations recueillies sur un support adapté 	Ponctuelle orale 45 min
Construire et définir le produit en CAO 2D ou 3D	<ul style="list-style-type: none"> Établir le dossier de définition du produit Construire et/ou modifier un patron de base en CAO Industrialiser un patron Valider la conformité d'un prototype Vérifier la conformité physique et mécanique des composants du produit au regard du cahier des charges Concevoir la gradation à partir des tableaux de mesures normalisés ou spécifiques Contrôler les gradations Réaliser les essais techniques nécessaires à la mise au point du produit Contrôler la conformité des produits caractériser leurs performances au regard du cahier des charges 	Ponctuelle pratique et orale 40h dont 30 min oral
Concevoir un produit par moulage	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration, mise au point et analyse de protocoles Conseil et vente de produits, de services et de matériels 	Ponctuelle pratique 12h
Veille technique et développement d'un produit	<ul style="list-style-type: none"> Gestion et encadrement du personnel Participation au lancement de produits, matériels et services 	Ponctuelle pratique 12h
Traduire esthétiquement et fonctionnellement un produit	<ul style="list-style-type: none"> Analyser et exploiter les données du styliste Procéder à des investigations prospectives Discerner les fonctions du Vêtement féminin, masculin, et enfant Engager un choix de création Maîtriser les techniques d'expression Maîtriser les composants graphiques - chromatiques volumiques Connaître et utiliser le langage publicitaire propre aux domaines de la mode Mettre en relation les connaissances historiques avec les grands mouvements de création Décoder un cahier des charges esthétique et fonctionnel 	Ponctuelle écrite 3H

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : MATHÉMATIQUES, SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIE, CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSIONS, ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE, ANGLAIS LV.

ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation s'organise en présentiel au cœur du centre de formation, encadrée par une équipe de formateurs, composée de professionnels métiers et d'enseignants. Une fiche pédagogique pour les personnes en situation de handicap permet une adaptation spécifique des enseignements. Le planning des cours est disponible sur l'intranet YPAREO.

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

En cours de formation :

Les modalités d'évaluation sont à chaque fin d'enseignement, puis deux examens blancs prévus et un examen final évalué par un jury d'enseignants et de professionnels pour obtenir un diplôme d'état de niveau 5. Absence de passerelle.

Depuis la session 2021, les candidats au BTS se voient offrir la possibilité de participer à une épreuve de rattrapage s'ils obtiennent au moins 10/20 de moyenne dans les matières professionnelles et une moyenne générale comprise entre 08 et 10/20. Pour les apprentis présentant un handicap, les modalités d'évaluation sont précisées sur la circulaire n°2015-127 du 3 août 2015 relative à l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire. Elle apporte des précisions sur la procédure à suivre et sur certaines aides techniques et humaines. Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

• TARIF DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de 8500(*) euros/an, aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné, selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » (pour les apprentis en situation de handicap, une prise en charge complémentaire à hauteur de 3 000 euros est prise en compte). Article L6211-1 « aucune charge pour l'apprenti et son représentant légal. », Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent... ».

(*) Hors coût de matériel indispensable à la formation : en fonction des besoins (500 euros de prise en charge).

CONTACT

UFA Saint Vincent de Paul - Notre Dame du Sacré Cœur

Établissements sous la tutelle des Filles de la Charité - sous contrat d'association avec l'État (accès aux bourses sur critères sociaux, aide à la restauration...)

6 rue du Maréchal Joffre - 59120 Loos

Tél : 03 20 07 04 32 / Mail : arep-ufa@isv-ndsc.fr / Site : www.isv-ndsc.fr



• DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures sur 24 mois.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

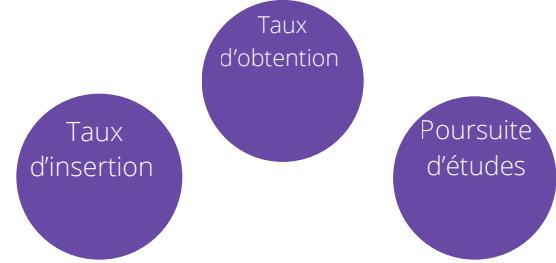
Pour que la formation puisse débuter, le nombre d'apprentis inscrits doit être compris entre 7 et 18 personnes.

• PLATEAU TECHNIQUE ET ACCESSIBILITÉ

Le site de l'UFA est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP - Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Référente handicap du CFA Jean Bosco : Maud LACASSAIGNE au 06 42 51 72 24 ou à maud.lacassaigne@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

L'ouverture de la formation en apprentissage en BTS Métiers de la mode vêtement, n'a pas de taux d'obtention des diplômes, d'interruption en cours de formation, de poursuites d'études et d'insertion professionnelle à communiquer. (ouverture 2024-2025)



VALEUR AJOUTÉE

POINT ÉCOUTE

C'est quoi ?



UN
RÉFÉRENT
HANDICAP

• DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures sur 24 mois.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

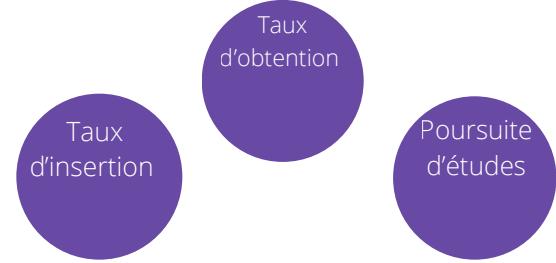
Pour que la formation puisse débuter, le nombre d'apprentis inscrits doit être compris entre 7 et 18 personnes.

• PLATEAU TECHNIQUE ET ACCESSIBILITÉ

Le site de l'UFA est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP - Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Référente handicap du CFA Jean Bosco : Maud LACASSAIGNE au 06 42 51 72 24 ou à maud.lacassaigne@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

L'ouverture de la formation en apprentissage en BTS Métiers de la mode vêtement, n'a pas de taux d'obtention des diplômes, d'interruption en cours de formation, de poursuites d'études et d'insertion professionnelle à communiquer. (ouverture 2024-2025)



VALEUR AJOUTÉE

POINT ÉCOUTE

C'est quoi ?



UN
RÉFÉRENT
HANDICAP

• DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures sur 24 mois.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

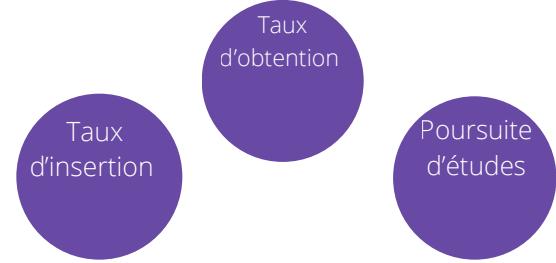
Pour que la formation puisse débuter, le nombre d'apprentis inscrits doit être compris entre 7 et 18 personnes.

• PLATEAU TECHNIQUE ET ACCESSIBILITÉ

Le site de l'UFA est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP - Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Référente handicap du CFA Jean Bosco : Maud LACASSAIGNE au 06 42 51 72 24 ou à maud.lacassaigne@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

L'ouverture de la formation en apprentissage en BTS Métiers de la mode vêtement, n'a pas de taux d'obtention des diplômes, d'interruption en cours de formation, de poursuites d'études et d'insertion professionnelle à communiquer. (ouverture 2024-2025)



VALEUR AJOUTÉE

POINT ÉCOUTE

C'est quoi ?



UN
RÉFÉRENT
HANDICAP

• DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures sur 24 mois.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

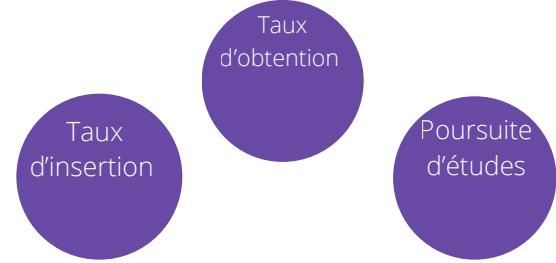
Pour que la formation puisse débuter, le nombre d'apprentis inscrits doit être compris entre 7 et 18 personnes.

• PLATEAU TECHNIQUE ET ACCESSIBILITÉ

Le site de l'UFA est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP - Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Référente handicap du CFA Jean Bosco : Maud LACASSAIGNE au 06 42 51 72 24 ou à maud.lacassaigne@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

L'ouverture de la formation en apprentissage en BTS Métiers de la mode vêtement, n'a pas de taux d'obtention des diplômes, d'interruption en cours de formation, de poursuites d'études et d'insertion professionnelle à communiquer. (ouverture 2024-2025)



VALEUR AJOUTÉE

POINT ÉCOUTE

C'est quoi ?



UN
RÉFÉRENT
HANDICAP

• DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures sur 24 mois.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

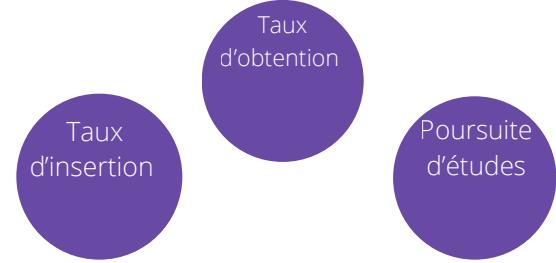
Pour que la formation puisse débuter, le nombre d'apprentis inscrits doit être compris entre 7 et 18 personnes.

• PLATEAU TECHNIQUE ET ACCESSIBILITÉ

Le site de l'UFA est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP - Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Référente handicap du CFA Jean Bosco : Maud LACASSAIGNE au 06 42 51 72 24 ou à maud.lacassaigne@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

L'ouverture de la formation en apprentissage en BTS Métiers de la mode vêtement, n'a pas de taux d'obtention des diplômes, d'interruption en cours de formation, de poursuites d'études et d'insertion professionnelle à communiquer. (ouverture 2024-2025)



VALEUR AJOUTÉE

POINT ÉCOUTE

C'est quoi ?



UN
RÉFÉRENT
HANDICAP

• DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures sur 24 mois.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

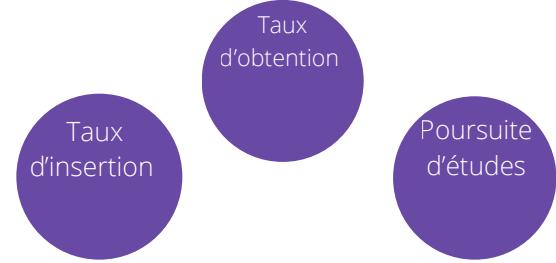
Pour que la formation puisse débuter, le nombre d'apprentis inscrits doit être compris entre 7 et 18 personnes.

• PLATEAU TECHNIQUE ET ACCESSIBILITÉ

Le site de l'UFA est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP - Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Référente handicap du CFA Jean Bosco : Maud LACASSAIGNE au 06 42 51 72 24 ou à maud.lacassaigne@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

L'ouverture de la formation en apprentissage en BTS Métiers de la mode vêtement, n'a pas de taux d'obtention des diplômes, d'interruption en cours de formation, de poursuites d'études et d'insertion professionnelle à communiquer. (ouverture 2024-2025)



VALEUR AJOUTÉE

POINT ÉCOUTE

C'est quoi ?



UN
RÉFÉRENT
HANDICAP

• DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures sur 24 mois.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

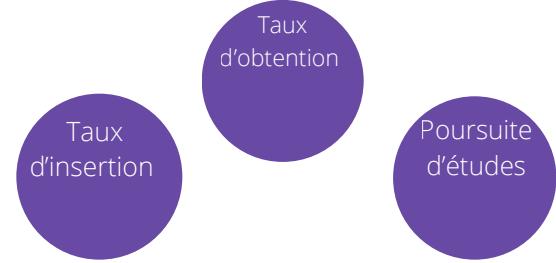
Pour que la formation puisse débuter, le nombre d'apprentis inscrits doit être compris entre 7 et 18 personnes.

• PLATEAU TECHNIQUE ET ACCESSIBILITÉ

Le site de l'UFA est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP - Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Référente handicap du CFA Jean Bosco : Maud LACASSAIGNE au 06 42 51 72 24 ou à maud.lacassaigne@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

L'ouverture de la formation en apprentissage en BTS Métiers de la mode vêtement, n'a pas de taux d'obtention des diplômes, d'interruption en cours de formation, de poursuites d'études et d'insertion professionnelle à communiquer. (ouverture 2024-2025)



VALEUR AJOUTÉE

POINT ÉCOUTE

C'est quoi ?



UN
RÉFÉRENT
HANDICAP

• DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures sur 24 mois.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

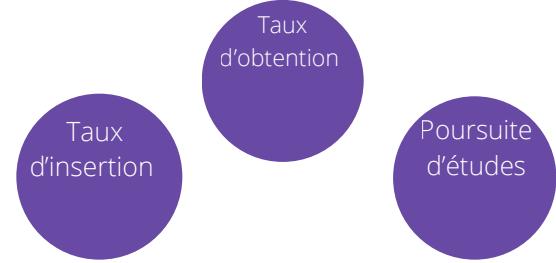
Pour que la formation puisse débuter, le nombre d'apprentis inscrits doit être compris entre 7 et 18 personnes.

• PLATEAU TECHNIQUE ET ACCESSIBILITÉ

Le site de l'UFA est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP - Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Référente handicap du CFA Jean Bosco : Maud LACASSAIGNE au 06 42 51 72 24 ou à maud.lacassaigne@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

L'ouverture de la formation en apprentissage en BTS Métiers de la mode vêtement, n'a pas de taux d'obtention des diplômes, d'interruption en cours de formation, de poursuites d'études et d'insertion professionnelle à communiquer. (ouverture 2024-2025)



VALEUR AJOUTÉE

POINT ÉCOUTE

C'est quoi ?



UN
RÉFÉRENT
HANDICAP

• DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures sur 24 mois.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

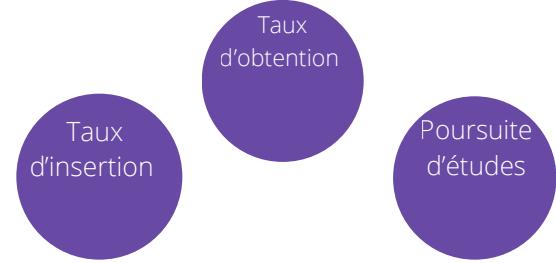
Pour que la formation puisse débuter, le nombre d'apprentis inscrits doit être compris entre 7 et 18 personnes.

• PLATEAU TECHNIQUE ET ACCESSIBILITÉ

Le site de l'UFA est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP - Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Référente handicap du CFA Jean Bosco : Maud LACASSAIGNE au 06 42 51 72 24 ou à maud.lacassaigne@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

L'ouverture de la formation en apprentissage en BTS Métiers de la mode vêtement, n'a pas de taux d'obtention des diplômes, d'interruption en cours de formation, de poursuites d'études et d'insertion professionnelle à communiquer. (ouverture 2024-2025)



VALEUR AJOUTÉE

POINT ÉCOUTE

C'est quoi ?



UN
RÉFÉRENT
HANDICAP

• DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures sur 24 mois.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

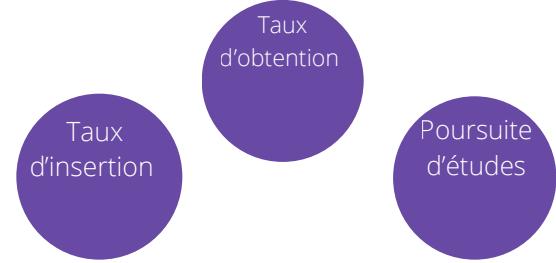
Pour que la formation puisse débuter, le nombre d'apprentis inscrits doit être compris entre 7 et 18 personnes.

• PLATEAU TECHNIQUE ET ACCESSIBILITÉ

Le site de l'UFA est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP - Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Référente handicap du CFA Jean Bosco : Maud LACASSAIGNE au 06 42 51 72 24 ou à maud.lacassaigne@cfajeanbosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

L'ouverture de la formation en apprentissage en BTS Métiers de la mode vêtement, n'a pas de taux d'obtention des diplômes, d'interruption en cours de formation, de poursuites d'études et d'insertion professionnelle à communiquer. (ouverture 2024-2025)



VALEUR AJOUTÉE

POINT ÉCOUTE

C'est quoi ?



UN
RÉFÉRENT
HANDICAP

• DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures sur 24 mois.

</